

Técou, le 6 décembre 2022

Aux Conseillers Communautaires Titulaires et Suppléants
de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

**Objet : Convocation au Conseil de communauté
de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération, qui se tiendra le :

LUNDI 12 DECEMBRE 2022 à 18h00
Salle multiculturelle de Técou
24 Chemin des Martisses - 81600 Técou

L'ordre du jour du Conseil de Communauté sera le suivant :

1°) DELIBERATIONS

- 01- Composition des Commissions thématiques permanentes - Modification des membres
- 02- Renouveaulement de la gratuité des services pour les personnes ayant le statut de réfugié de guerre
- 03- Avenants aux conventions d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Gaillac et de Graulhet
- 04- Décision Modificative N°4 Budget principal - Ecritures de Régularisation ZA
- 05- Décision Modificative N°1 Zones d'activités - Ecritures d'intégration
- 06- Attributions de compensation définitives 2022 - Décision Modificative N°5 Budget Principal
- 07- Décision Modificative N°6 Budget Principal
- 08- Décision Modificative N°3 Budget Scolaire
- 09- Révision autorisation de programme et crédits de paiement sur l'opération de Construction du groupe scolaire de Montgaillard - Budget Scolaire
- 10- Décision Modificative N°2 Budget Mobilité
- 11- Décision Modificative N°4 Budget Assainissement
- 12- Décision Modificative N°1 Budget Eau
- 13- Attributions de compensation définitives 2022 - Décision Modificative N°1 Budget Voirie
- 14- Budget ASSAINISSEMENT Exercice 2023 - Ouverture des crédits d'investissement avant vote du BP 2023
- 15- Budget EAU Exercice 2023 - Ouverture des crédits d'investissement avant vote du BP 2023
- 16- Budget MOBILITE Exercice 2023 - Ouverture des crédits d'investissement avant vote du BP 2023
- 17- Budget PRINCIPAL Exercice 2023 - Ouverture des crédits d'investissement avant vote du BP 2023
- 18- Budget Déchets REOM Exercice 2023 - Ouverture des crédits d'investissement avant vote du BP 2023
- 19- Budget Déchets TEOM Exercice 2023 - Ouverture des crédits d'investissement Avant vote du BP 2023
- 20- Budget SCOLAIRE Exercice 2023 - Ouverture des crédits d'investissement avant vote du BP 2023
- 21- Budget VOIRIE Exercice 2023 - Ouverture des crédits d'investissement avant vote du BP 2023

- 22- Créations de postes - Direction Générale Adjointe des Services Techniques, Missions relations aux communes & stratégie
- 23- Approbation de l'accord cadre grève
- 24- Adoption des tarifs 2023 de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (R.E.O.M.) - Secteur Rabastinois
- 25- Adoption des tarifs 2023 de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (R.E.O.M.) - Secteur Vère-Grésigne
- 26- Adoption des tarifs 2023 de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (R.E.O.M.) - Secteur Pays Salvagnacois.
- 27- Validation du projet de Contrat territorial Occitanie 2022-2028 avec la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée et le Département du Tarn
- 28- Composition du Comité Territorial de Pilotage et de Suivi du Contrat de Relance et de Transition Ecologique 2021-2027, du Contrat Territorial Occitanie 2022-2028, du Contrat Atouts Tarn et de l'Approche Territoriale Intégrée du Programme Régional Priorité 5 FEDER FSE+ 2021-2027
- 29- Programme LEADER 2023/2027 - Désignation des représentants au Comité de programmation LEADER
- 30- Création d'un Syndicat mixte pour la création, l'aménagement, la gestion et l'entretien d'une aire dédiée aux grands passages - faisceau nord
- 31- Approbation de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Grazac
- 32- Avenant n°5 au marché "Révision du Plan Local d'Urbanisme pour la commune de Giroussens"
- 33- Avenant 1 au contrat relatif à la reprise d'étude de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Graulhet
- 34- Détermination du nom de l'école de Roquemaure

2°) QUESTIONS DIVERSES

3°) INFORMATIONS

Vous trouverez ci-joint une note explicative de synthèse relative à chaque point évoqué ci-dessus.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de toute ma considération.

Paul SALVADOR,
Président de la Communauté d'agglomération



Pouvoir :

Pour une bonne organisation de la réunion, il est demandé que le pouvoir soit retourné par mail à l'adresse assemblee@gaillac-graulhet.fr ou déposé au Bureau des assemblées avant le lundi 12 décembre 2022 - 12h00.